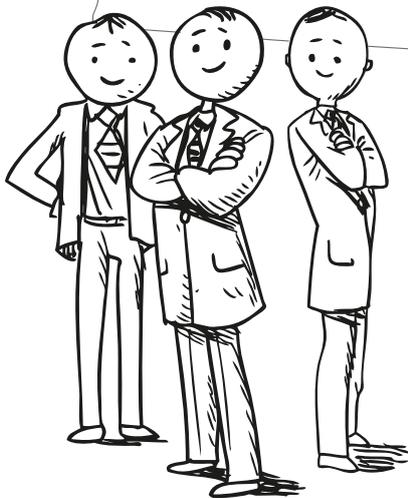
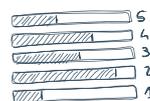
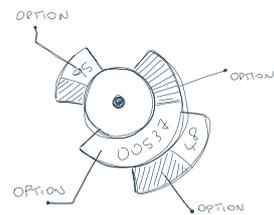


Nous mettons notre expertise au service des entreprises pour préserver la santé et la sécurité des salariés !





# Sommaire



- 3 Chiffres clés 2014
- 4 Édito
- 5 Politique stratégique 2014
- 6 Organigramme
- 8 Réaliser des actions de prévention et tarifier les risques professionnels
- 9 Prévenir et contrôler les risques professionnels
- 14 Tarifier les risques professionnels
- 18 Accueillir, informer et documenter sur la prévention des risques professionnels
- 21 Réaliser des mesures physiques en entreprises
- 23 Infos utiles (Coodonnées des Préventeurs et lexique)



 Page précédente

# Chiffres clés 2014



Prévenir  
et contrôler  
les risques  
professionnels

**21**

contrats  
de prévention.

**126**

aides financières  
simplifiées  
pour un montant de

**1 000 000 €.**

Tarifier  
les risques  
professionnels

**48 992**

accidents  
du travail,  
trajet  
et maladies  
professionnelles.

Accueillir,  
informer  
et documenter  
sur la prévention  
des risques  
professionnels

**97,31 %**

des demandes  
ont été satisfaites  
à moins de 4 jours.

Réaliser des  
mesures physiques  
en entreprises

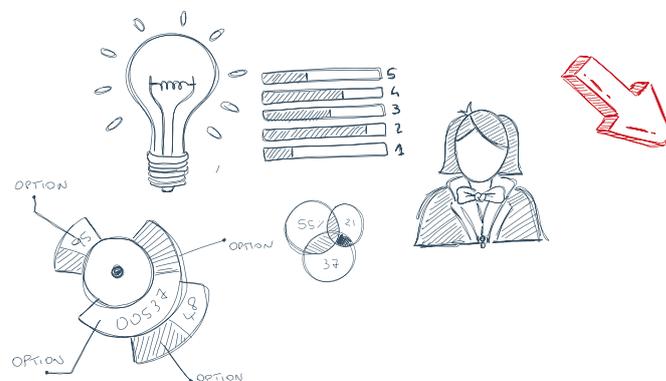
**202**

prestations  
de nuisances  
physiques,  
réparties dans  
les régions Limousin,  
Poitou-Charentes  
et Aquitaine.



Page  
suivante 

# Éditorial



**2014** aura été la première année de mise en œuvre du CPG 2014-2017 signé en juin. Comme toutes les premières années de mise en place, les interrogations sur les attentes et les contenus ont été nombreuses. Les services de l'ARP auront démontré leur capacité à s'adapter, puisque **l'ensemble des 10 nouveaux programmes de Prévention et des 7 programmes de Tarification engagés, ont un bon niveau de réalisation.**

**2014** a été également une année forte en matière d'engagement de partenariats :

► **L'ARACT** - Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail - Poitou-Charentes : action engagée avec les services de l'ARP et de la Retraite sur un projet de Prévention de l'usure professionnelle qui s'adresse à un panel de 5 établissements de la région.

► **L'ARACT Poitou-Charentes et à l'ARACT Limousin**, en collaboration avec le Service Social et l'ARP, sont également associés dans le cadre d'un programme d'actions à destination des structures d'Aide à la Personne au domicile.

► **OPPBTB** - Organisme Professionnel de Prévention dans le Bâtiment et les Travaux Public : cet organisme et l'Assurance Risques Professionnels ont signé, en décembre, une convention dans le but d'agir

ensemble pour la réduction du risque de chutes sur les chantiers du bâtiment.

► **La Direccte, le SIST et la Carsat Centre Ouest** ont avancé de façon significative à la formalisation des **CPOM** rendant possible leurs signatures en Limousin début janvier 2015.

**2014** nous aura également amené à renouveler nos **CTR**. Vingt cinq nouvelles personnes nous ont rejoints pour une nouvelle séquence de mandature. Une journée de formation leur a permis d'appréhender les spécificités de nos métiers et leur rôle au sein de notre organisme.

Pour le réseau, la Carsat a organisé et géré avec succès en septembre au Futuroscope de Poitiers les Journées Nationales de la Branches Risques Professionnels.

Le monde de l'entreprise connaît des changements importants qu'il est primordial d'accompagner. Considérons cette évolution comme un défi à relever. Les prochaines années consisteront à l'adaptation de notre façon de travailler pour réunir toutes les énergies et compétences nécessaires répondant aux besoins de nos publics et partenaires.

*Martine François*

Directeur de la Carsat Centre Ouest



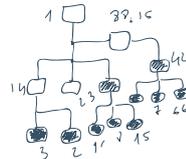
Page précédente



# Politique Stratégique 2014



## Les priorités nationales



*La stratégie de l'Assurance Risques Professionnels de la Carsat Centre Ouest a été déclinée autour d'enjeux essentiels :*

- ▶ le maintien de notre efficience et l'intensification des partenariats,
- ▶ le développement de nouvelles orientations nationales et régionales,
- ▶ l'innovation pour être plus réactifs dans nos outils de travail.

**De nouvelles priorités nationales, portées par la COG 2014-2018, se sont progressivement déployées sur l'année 2014.** Les principales orientations concernent : la prévention des TMS au travers d'un programme baptisé TMS Pros, la prévention du risque chimique dans les secteurs de la chaudronnerie, des centres de contrôle technique pour l'automobile, des pressings et la prévention des chutes dans les activités du bâtiment.

Nos programmes d'actions régionaux à destination des industries de la plasturgie, du nautisme, du carton et des services à la personne se sont également mis en place.

En ce qui concerne la Tarification, la poursuite du développement des services en ligne et la recherche de cohérence des données au sein du réseau de l'assurance maladie, auront sous tendu une grande partie de l'activité du service.

**La politique stratégique évolue et va, à terme, s'organiser autour d'une dynamique d'action :** la performance, l'innovation, les partenariats. Notre stratégie développe une dynamique opérationnelle, en lien avec les chantiers majeurs de nos Branches. Porteuse d'avenir, elle recense les actions nouvelles à créer, à développer ou à renforcer comme l'informatisation du registre des AT bénins. Elle prend en compte notre réactivité, notre capacité à innover et à nous adapter.

*Pour relever ce défi de la transition et répondre aux nouvelles attentes, nous comptons sur :*

- ▶ nos personnels,
- ▶ leurs idées,
- ▶ leurs compétences,
- ▶ les ressources.

Notre démarche réunit toutes ces conditions qui vont permettre d'imaginer collectivement la prévention de demain.



Page  
suivante 

# Organigramme



**Martine François**  
Directeur



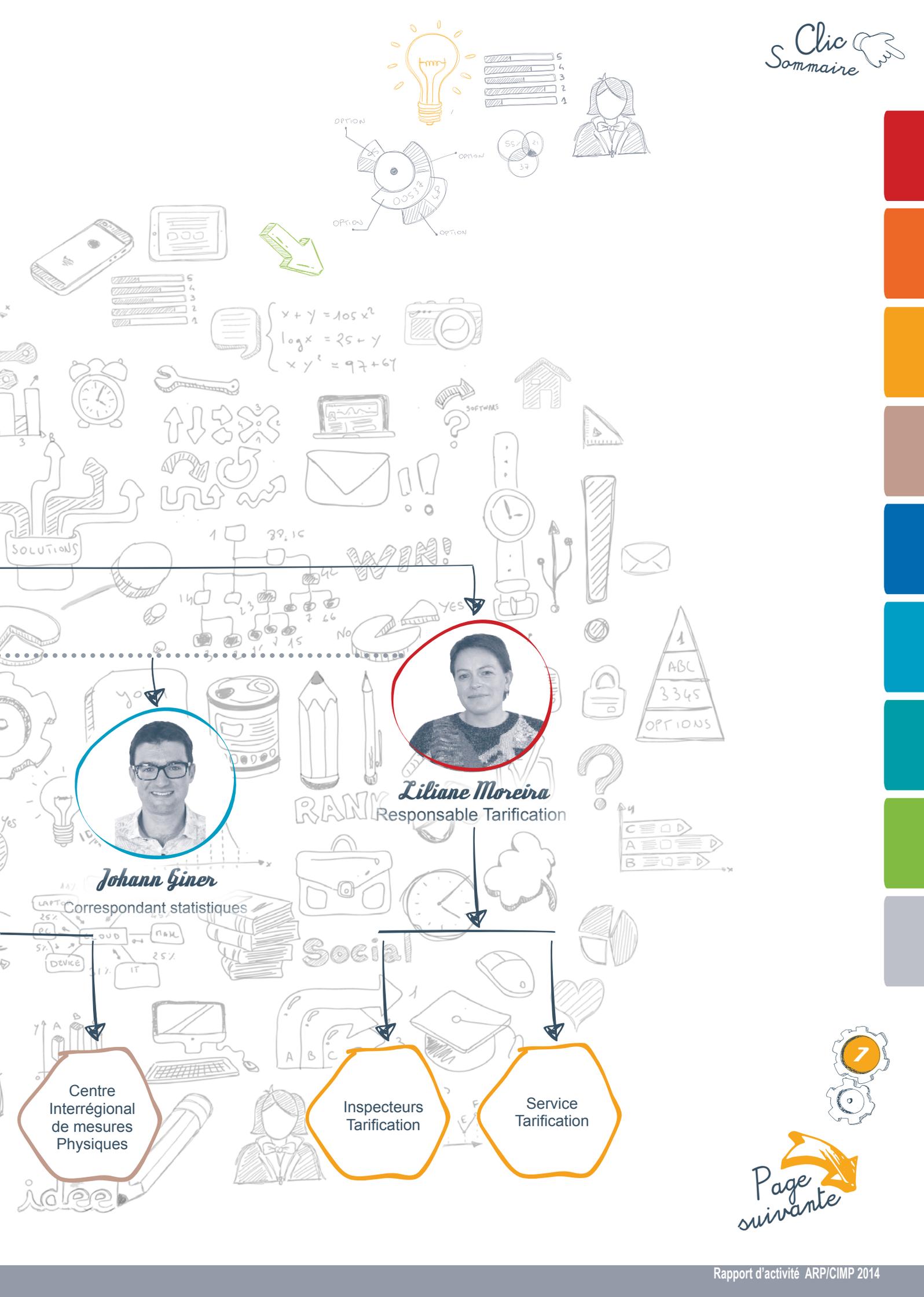
**Jean-Michel Jorland**  
Ingénieur Conseil Régional



**Jean-Luc Millotte**  
Ingénieur Conseil Régional Adjoint



Page  
précédente



$$\begin{cases} x + y = 105x^2 \\ \log x = 25 + y \\ x y^2 = 97 + 67 \end{cases}$$



*Liliane Moreira*  
Responsable Tarification



*Johann Giner*  
Correspondant statistiques

Centre  
Interrégional  
de mesures  
Physiques

Inspecteurs  
Tarification

Service  
Tarification



Page  
suivante

# Réaliser des actions de prévention et tarifier les risques professionnels



## Missions Générales

**La Carsat Centre Ouest, acteur référent** en matière de gestion des retraites des salariés du régime général et d'action sanitaire et sociale, est également le partenaire privilégié des entreprises du Limousin et du Poitou-Charentes en matière de tarification et de prévention des risques professionnels.

**Elle calcule chaque année les taux de cotisation des entreprises**, en fonction de l'effectif, de l'activité, du coût des accidents du travail et des maladies professionnelles survenus.

**Son département Assurance des Risques Professionnels contribue à prévenir les risques dans les entreprises** en faisant intervenir, sur le terrain, son équipe d'ingénieurs conseil et de contrôleurs de sécurité. Il propose des aides financières ou attribue des ristournes sur les cotisations « *accident du travail* » et « *trajet* » aux entreprises qui s'engagent à réduire les risques.

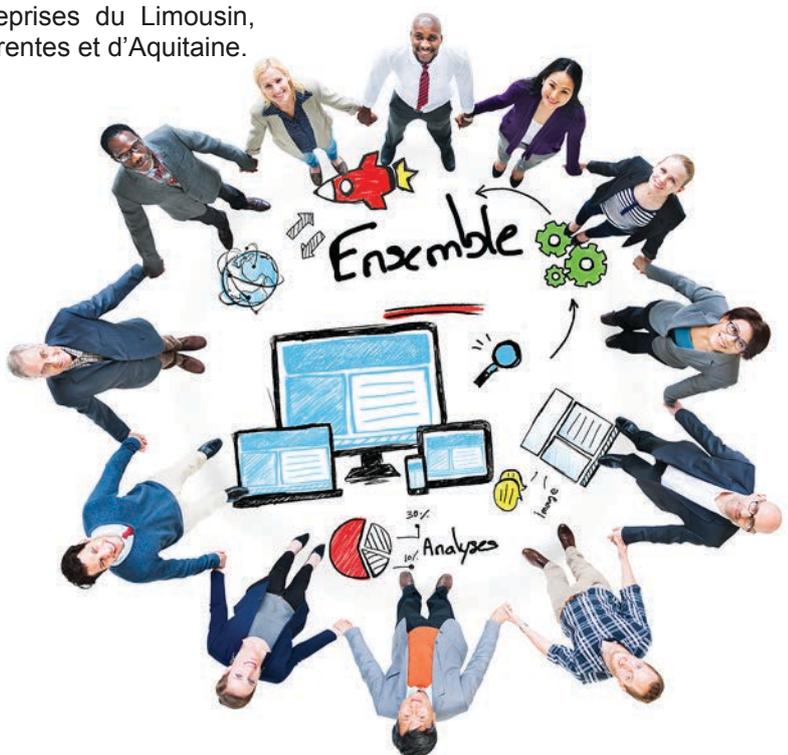
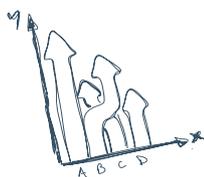
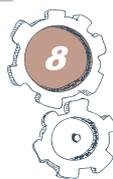
**Chaque année, il organise des stages de formation** qui permettent aux entreprises et à leurs salariés d'acquérir des connaissances afin de réduire le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

**Le Centre Interrégional de Mesures Physiques - CIMP** - est à la disposition des contrôleurs de sécurité. Il mesure les nuisances auxquelles sont exposés les salariés et propose des solutions d'amélioration.

**Le CIMP dispose du matériel et des compétences** pour traiter sept types de nuisances : acoustique, ambiances thermiques, éclairage, glissance des sols, rayonnements, ventilation et vibrations. Il intervient dans les entreprises du Limousin, du Poitou-Charentes et d'Aquitaine.

La Carsat Centre Ouest fait **appel au Laboratoire Interrégional de Chimie de la Carsat Aquitaine** pour étudier les nuisances chimiques.

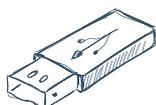
**Le Centre d'Information sur les Risques Professionnels - CIRP** - répond, quant à lui, aux demandes de documentation des entreprises et des acteurs de la prévention. Il diffuse les brochures, les affiches et les supports multimédias de l'INRS. Il effectue des recherches documentaires personnalisées à la demande des entreprises et il diffuse, mensuellement, @ctuprev, lettre d'information sur les risques professionnels.



Page précédente

# Prévenir et contrôler les risques professionnels

*Les priorités nationales ont été définies dès la mise en place du nouveau contrat pluriannuel de gestion :*



► **troubles Musculo-Squelettiques** avec la mise en œuvre d'un programme TMS-Pros visant à engager les entreprises ciblées sur une démarche de prévention des TMS,

► **chutes dans le bâtiment** avec des actions orientées vers les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et coordonnateurs de sécurité et de protection de la santé et envers les entreprises du secteur,

► **cancérogènes, mutagènes et toxiques** pour la reproduction par un accompagnement des entreprises dans la maîtrise du risque d'exposition des salariés aux agents CMR - *fumées de soudage en chaudronnerie, perchloroéthylène dans les*

*pressings et émissions de moteur diesel dans les centres de contrôles techniques.*

En complément, trois plans d'actions prioritaires régionaux ont été élaborés et portent sur les secteurs suivants :

- *plasturgie-nautisme,*
- *papier-carton,*
- *aide à la personne.*

Ces plans d'actions doivent conduire à la baisse de la sinistralité des accidents du travail, une meilleure maîtrise des risques des entreprises et une montée en compétence des personnels en charge de la prévention.

## Développer la connaissance des risques

L'activité des entreprises connaît des changements importants, tant techniques qu'organisationnels, entraînant une évolution des risques auxquels sont exposés les salariés.

L'apparition de nouveaux procédés, l'amélioration des connaissances sur les conséquences de l'exposition à certaines substances, la montée en puissance d'activités, demandent une adaptation permanente de nos connaissances et nos moyens d'intervention à ces nouveaux enjeux.

Ainsi, le développement constant des activités liées aux services à la personne, que ce soit à domicile ou en établissement, a conduit à renforcer l'offre de service en matière de formation de l'encadrement et du personnel de ces structures, en intégrant la dimension des risques professionnels dans les conventions liant les organismes et le service social de la Carsat.

## Assurer la promotion de la Prévention

La promotion de la prévention des risques professionnels fait partie intégrante des missions du service Assurance des Risques Professionnels.

L'animation de réunions destinées aux publics ou réseaux de spécialistes, la participation à des manifestations en partenariat avec d'autres acteurs, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, sont autant de moyens de parvenir à cet objectif.

Le service Assurance des Risques Professionnels a développé ces actions pour permettre aux entreprises de tout secteur d'activité et de toute taille d'accéder à une information de qualité adaptée à leur besoin :

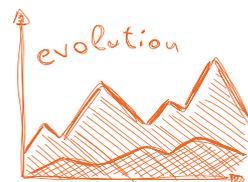
### ► Manifestations diverses :

- petits déjeuners de la prévention,
- matinales de promotion envers un panel ciblé d'entreprises,
- réunions d'information.

► La lettre d'information mensuelle '@ctu Prev' a été diffusée auprès de 866 abonnés.

► L'espace virtuel entreprise EVE a fait l'objet d'une consultation de 200 pages vues mensuellement.

► Le centre interrégional de mesures physiques a effectué 202 prestations dont 92 en Limousin Poitou-Charentes et 110 en Aquitaine.



Page   
suivante

## Préserver la santé et la sécurité des salariés



La prévention des risques professionnels concerne la totalité des entreprises, à divers niveaux, en fonction de leurs activités. Il est indispensable de déterminer des priorités, pour engager les actions de terrain vers les entreprises les plus susceptibles de provoquer accidents du travail et maladies professionnelles.

Le CPG 2014-2017 a conduit à la mise en œuvre de nombreuses actions :

► **TMS - Troubles Musculo-Squelettiques** : inscription de **137** entreprises sur l'outil TMS-Pros. **33** ont procédé à l'identification des risques TMS présents,

► **Chutes dans le bâtiment** : ciblage de **20 maîtres d'ouvrage** qui seront accompagnés et suivis sur les prochaines années. Une attention particulière sera portée sur les visites de chantiers à l'aide de diagnostics élaborés à cette occasion,

► **CMR - Cancérogènes Mutagènes et toxiques pour la Reproduction** : établissement d'un état des lieux sur :

- **99 établissements** soumis à l'exposition aux fumées de soudage,

**mais aussi sur**

- **155 pressings** concernés par l'utilisation du perchloroéthylène,
- **74 centres de contrôles techniques** sur les émissions de moteur diesel.



► **Plasturgie-Nautisme** : suivi renforcé par l'analyse des accidents du travail sur retour enquêtes de **21 établissements**, l'élaboration d'un diagnostic basé sur l'utilisation de grilles GPSST ou Digest suivant l'effectif de l'établissement.

► **Papier-Carton** : démarche similaire pour **18 établissements**.

► **Aide à la personne** : **39 EHPAD - établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes** - doivent élaborer des plans d'actions sur la prévention des risques professionnels. En parallèle, **9 structures évaluatrices ont été formées** en vue de l'utilisation d'une grille d'alerte dématérialisée en préalable à l'intervention chez le bénéficiaire.

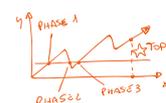
► **Présentation aux comités techniques nationaux - CTN** - de la recommandation régionale 3CTACA élaborée avec les membres des comités techniques régionaux - CTR.

Cette année a été également riche avec la construction de nombreux partenariats qui se sont traduits par le lancement d'actions conjointes :

► **avec l'Aract** : actions sur l'usure au travail et l'aide à la personne,

► **avec l'OPPBTB** : signature d'une convention portant sur les visites chantiers à réaliser suivant des bases communes,

► **avec les Direccte et Services de Santé au Travail** en contractualisant au travers des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens - CPOM.



## Visiter les entreprises pour des conseils personnalisés

Afin d'apporter une aide efficace aux entreprises les plus exposées aux risques professionnels, le service Assurance Risques Professionnels a poursuivi ses visites systématiques dans les établissements présentant le plus grand nombre d'accidents du travail dans chaque département.

► **3 933 interventions** ont été effectuées dans des entreprises présentant des risques d'exposition significatifs, ainsi que sur des chantiers de BTP ou encore des magasins de la grande distribution.

► **17,77 %** des interventions ont été réalisées dans les entreprises dont l'effectif était inférieur à **10 salariés**.

# Inciter financièrement



Le service Assurance des Risques Professionnels dispose, par la signature des contrats de prévention, de moyens permettant d'aider financièrement les entreprises à investir dans le domaine de la santé et de la sécurité.

Ce sont ainsi **21 contrats** qui ont été signés en **2014** pour un montant de **423 000 €**, auxquels s'ajoutent **126 aides financières simplifiées** pour un montant de **1 000 000 €** pour les entreprises de moins de **50 salariés**.

Les entreprises qui en font la demande et qui réalisent des actions de prévention exemplaires, peuvent bénéficier de ristournes sur leur taux de cotisation. Elles doivent avoir signé avec la Carsat Centre Ouest une charte de bonnes pratiques sur le risque routier professionnel.



Aider  
les entreprises  
à investir dans  
le domaine de la  
sécurité au travail



PME

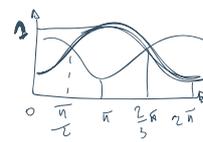
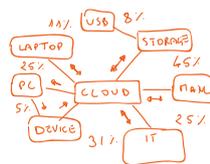


ENTRAÏDE



Page  
suivante

Clic  
Sommaire



## Informier et Former

L'offre de formation de la Carsat est destinée à soutenir l'action des contrôleurs de sécurité sur le terrain et à répondre aux attentes des entreprises.

Au total, **549 personnes** ont bénéficié de ces formations dispensées par les contrôleurs et ingénieurs du service, réparties sur **43 stages**, auxquelles viennent s'ajouter les formations assurées par des organismes partenaires habilités sur le SST et le PRAP.

Les partenariats avec les rectorats pour l'enseignement technique se poursuivent, ainsi que les interventions à destination des étudiants des établissements d'enseignement

supérieur. Le Centre Interrégional de Mesures Physiques a réalisé des interventions dans certains IUT de la région sur le thème des risques liés aux champs électromagnétiques.

Une action régionale sur les troubles musculo-squelettiques en Limousin, dans le cadre du Plan Régional Santé Travail, a été menée avec l'ensemble des partenaires institutionnels. Celle-ci a permis la mise en place d'une formation action pour **4 entreprises du Limousin**.



## Chiffres clés 2014

1.   
2.   
3. 

3 933

**interventions** réalisées dans les entreprises

21

**contrats de prévention** signés avec les entreprises, représentant une aide financière d'un montant de 423 000 €

126

**aides financières simplifiées** pour un montant de 1 000 000 €

338

**participants** aux 26 stages organisés par la Carsat Centre Ouest

2 377

**demandes de documentation**

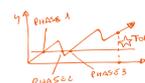
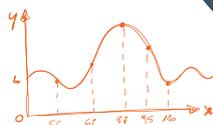


## Faits marquants 2014

- ▶ **Poursuite des travaux des 3 CTS** constituées des membres de CTR sur les thèmes : minoration trajet, sous-déclaration AT, chutes à travers les matériaux fragiles.
- ▶ **Organisation de 10 petits déjeuners** de la prévention avec **721 participants** sur nos priorités.
- ▶ **Animation du réseau des organismes de formation** habilités avec **3 réunions pour 100 participants**.
- ▶ **Fonds national de soutien relatif à la pénibilité** : **10 dossiers** acceptés en Cratmp pour un montant de **221 730 €**.
- ▶ **Animation d'une session de formation** à destination des enquêteurs AT/MP des caisses primaires.
- ▶ **Tenue de 2 réunions collectives à destination des organismes majeurs** sur le contrôle des équipements de travail pour la reconnaissance de leurs compétences.
- ▶ **Importante action de formation** réalisée dans le secteur de l'aide à la personne avec la fédération ADMR 86 et l'ensemble des **45 structures associatives de ce département avec plus de 150 salariés**.
- ▶ Élaboré en 2012, **le référentiel de formation à la conduite des transpalettes électriques à conducteur accompagnant - 3CTACA** - a fait l'objet d'établissement de conventions signées avec 20 organismes de formation en charge du déploiement du dispositif.
- ▶ **Clôture de la COG et du CPG - avenant 2013.**



  
Page précédente



## Perspectives 2015

**Poursuite de la COG 2014/2017** et continuation des actions engagées dans le cadre du CPG sur les risques prioritaires :

► **TMS** : déploiement de l'outil TMS Pro vers les entreprises ciblées sur les étapes « Inscription » et « En quoi suis-je concerné ? » et lancement des étapes « Par où commencer ? » avec la définition des priorités d'actions et « Comment agir ? » avec l'établissement de plans d'actions.

► **BTP** : prévention des chutes dans le bâtiment avec une formation des chargés d'affaires MOA ciblés. La déclinaison de la convention régionale OPPBTP se traduira par des visites réparties avec l'établissement de diagnostics élaborés à cet effet.

► **CMR**: prolongation des actions engagées sur les fumées de soudage en chaudronnerie, les

pressings pour le passage de procédés perchlo vers aqua, et pour finir la réduction des EMD - *Emissions Moteur Diesel*.

► **Continuité des trois plans d'actions régionaux** (Plasturgie -Nautisme, Papier-Carton et Aide à la personne) avec l'amélioration d'un axe des grilles GPSST et Digest, réalisées précédemment, ou encore la mise en place de référents ou commissions de sécurité dans les structures d'aide à la personne.

► **Poursuite des actions engagées sur :**

- les TPE par l'expérimentation de nouveaux modes d'action
- l'amiante avec des actions envers les maîtres d'ouvrage, les entreprises en charge de réaliser des travaux et les organismes certificateurs.

### ► Entreprises certifiées

- les RPS par une organisation de l'offre de service s'appuyant sur les différents acteurs institutionnels de la prévention.
- les jeunes et nouveaux embauchés par le développement de parcours vers l'emploi intégrant la santé et la sécurité au travail.

► **Organisation** sur le second semestre de 4 petits déjeuners de la prévention sur la thématique « Pénibilité : retraite et prévention » en collaboration avec les partenaires institutionnels.

► **Poursuite des travaux** des CTS avec les membres des 3 CTR. Lancement de nouveaux travaux sur le sujet « *habilitation électrique* » par une CTS.

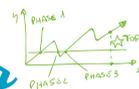


Page   
suivante

# Tarifier les risques professionnels



## Identifier, classer et tarifier les Risques Professionnels



Le service Tarification est chargé de notifier, à la création de l'entreprise et ensuite annuellement, le taux de cotisation Accidents du travail / Maladies professionnelles de tous les établissements de sa circonscription géographique. Ce taux est calculé en fonction du risque professionnel et de l'effectif de l'entreprise.

En 2014 : 91 542 notifications de taux ont été adressées aux entreprises du Limousin / Poitou-Charentes.

## Gérer et mettre à jour

Le service Tarification doit, dans le cadre de ses missions :

- ▶ gérer et mettre à jour les fichiers employeurs,
- ▶ identifier le risque professionnel,
- ▶ tenir le compte individuel de chaque établissement.

La mise à jour du système d'information SGE a entraîné :

- ▶ 24 007 transactions relatives à l'identification des employeurs,
- ▶ 13 243 événements CFE traités-liasses,
- ▶ 9 848 questionnaires envoyés et traités en vue du reclassement des risques,
- ▶ 81 928 D.A.D.S. traitées.



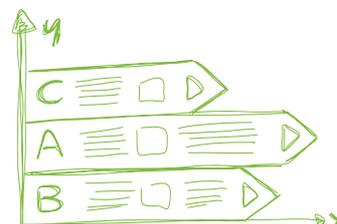
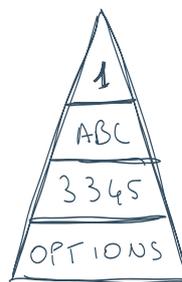
L'assurance risques professionnels est dotée, en tant qu'assureur social, d'une fonction Tarification qui permet :

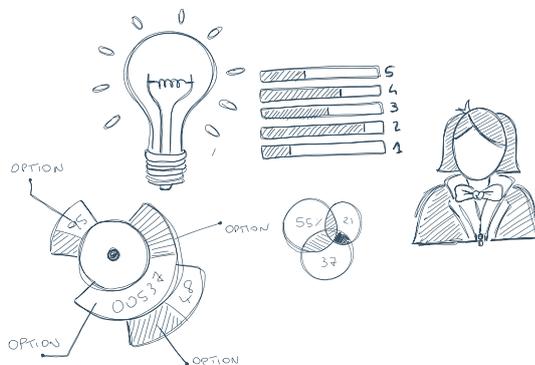
- ▶ d'assurer annuellement l'équilibre financier de la branche,
- ▶ de mutualiser les risques du travail selon des règles équitables, afin que la survenance accidentelle de dommages corporels graves ne mette pas en péril la viabilité des établissements,
- ▶ d'inciter les entreprises à se préoccuper de l'impact économique interne de la sécurité au travail.

Le service Tarification de la Carsat Centre Ouest a en charge la gestion de l'assurance « Accidents du Travail et Maladies Professionnelles ». Il s'est organisé, ces dernières années, pour répondre aux évolutions qui impactent la gestion du risque liée à cette activité. Le décret 2010-753 du 05 juillet 2010 fixe, en effet, la nouvelle réglementation en matière de Tarification des Risques Professionnels.



Page précédente





## Calculer et notifier le taux



Le service tarification assure un rôle de conseil par l'étude et l'analyse des comptes employeurs avec les entreprises. Il traite aussi les recours amiables et contentieux déposés par les employeurs, pour 2014 :

- ▶ 488 recours amiables,
- ▶ 46 recours contentieux (CNITAAT).

Il assure aussi la préparation des dossiers de majoration et minoration de taux soumis à l'avis des Comités Techniques Régionaux.

En 2014 : 21 dossiers ont été traités en Comité Techniques Régionaux.

## Conseiller

Le service tarification a accueilli, lors de matinées employeurs, organisées en 2014, près de 130 employeurs pour les conseiller sur la nouvelle réglementation en matière de risques professionnels et pour échanger sur le thème des maladies professionnelles et des services en ligne.

## Former

Le service participe aux formations inscrites au catalogue formation et à celles réalisées à la demande d'établissements de formation professionnelle. Le but est de sensibiliser les différents publics à l'impact financier des accidents survenus au sein des entreprises. La tarification est là pour conforter le rôle des préventeurs. Elle se veut le levier qui emportera la décision des employeurs pour mener des actions de prévention au sein de leurs établissements.



## Les inspecteurs Tarification



Ils effectuent, sur demande des agents des groupes, les visites des entreprises pour vérifier le classement du risque ainsi que des études sur pièces au bureau afin d'attribuer le taux :

- ▶ 91 visites d'établissement effectuées,
- ▶ 716 dossiers traités :
  - 85 enquêtes de classification du risque,
  - 524 enquêtes de taux administratifs,
  - 107 enquêtes mixtes.
- ▶ 37 dossiers de contentieux de la tarification déposés en CNITAAT et Cassation ont été suivis et préparés.

## Améliorer

La Carsat Centre Ouest œuvre pour améliorer la qualité des dossiers employeurs et limiter les procédures contentieuses de tarification.

Elle a invité 4 500 employeurs à participer à des réunions d'informations dans 5 villes de la région sur le thème des Maladies professionnelles et des services en ligne.

Le contrôle interne élargi permet une plus grande fiabilisation des données entrant dans le système d'information de gestion des entreprises et le rapprochement du fichier des employeurs avec les URSSAF assure une harmonisation des fichiers avec un taux de concordance à fin décembre à 99,6%.

La Carsat Centre Ouest a également conseillé et accompagné les entreprises sur la réduction des codes risques.



Page  
suivante 

## Chiffres clés 2014

48 992

76 971

► **accidents du travail, trajet et maladies professionnelles** nouveaux survenus en 2014

87 %

► **établissements actifs en 2014** pour la région Limousin - Poitou-Charentes

► **des entreprises de plus de 20 salariés** ont adhéré à la consultation en ligne de leur compte AT/MP



## Faits Marquants 2014

► **Signature avec la CRAMIF** et mise en œuvre d'une convention de mutualisation pour la rédaction des mémoires en défense produits par la Carsat Centre Ouest devant la CNITAAT.

► **Organisation de réunions départementales d'information des entreprises** en action conjointe avec les CPAM, ayant rassemblé **127 participants**, sur le thème des maladies professionnelles et les services en ligne.

► **Poursuite :**

- **des rapprochements des fichiers employeurs** URSSAF/Carsat.
- **des réunions de coordination** notamment sur la fiabilisation des données AT/MP, issues des échanges de flux avec les CPAM.
- **de la simplification des activités du processus tarification des risques professionnels** : dématérialisation et automatisation des flux SGE.

► **Intégration de la rationalisation des codes risques.**

► **Suivi exhaustif des évaluations des remboursements de cotisation** consécutifs aux contentieux et des recensements des recours gracieux et contentieux de leur compte AT/MP.

## Perspectives 2015

► **Mettre en œuvre le plan de contrôle socle** de l'agence comptable : PCSAC.

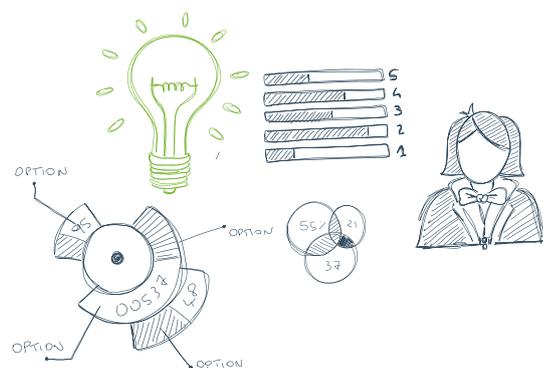
► **S'adapter aux évolutions de l'outil SGE** : adossement du système de gestion au référentiel entreprise et individu (REI).

► **Poursuivre le suivi du contentieux, la fiabilisation des données - contrôle interne** - et intégrer les évolutions du plan de maîtrise socle de la tarification.

► **Inscrire les gestionnaires tarification dans un dispositif de formation continue** sur le module de Maîtrise des risques.

► **Assurer un suivi des indicateurs délais et qualité** de la mutualisation de la rédaction des mémoires CNITAAT avec la CRAMIF.

► **Assurer l'inspection pour la détermination des risques** des entreprises pour la tarification.



Répartition des établissements par modes de tarification				
	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013
Taux collectif	68 053	67 538	66 949	-0,87 %
Taux mixte	6 148	6 149	6 127	-0,36 %
Taux individuel	4 573	4 635	4 671	0,78 %
<b>Total</b>	<b>78 774</b>	<b>78 322</b>	<b>77 747</b>	<b>-0,73 %</b>

Notification de taux au cours de l'année hors tarification annuelle				
	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013
Taux collectif	12 523	11 457	11 629	1,50 %
<b>Taux calculé</b>	<b>1 794</b>	<b>1 780</b>	<b>2 166</b>	<b>21,69 %</b>

Tenue de compte individuel des établissements				
	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013
Comptes employeurs actifs	82 825	82 440	78 670	-4,57 %
<b>DADS traitées</b>	<b>83 284</b>	<b>84 463</b>	<b>81 928</b>	<b>-3,00 %</b>



Page  
suivante 

# Accueillir, informer et documenter sur la prévention des risques professionnels



*Le centre d'information des risques professionnels* a poursuivi sa mission d'information, de documentation et d'accueil pour ses différents partenaires :

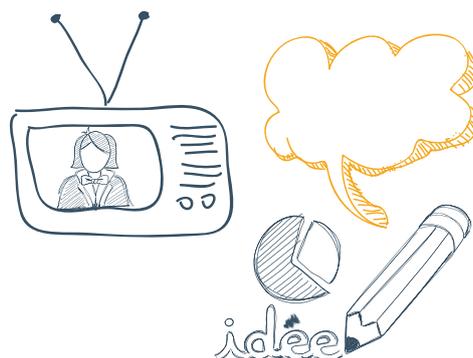
- ▶ Régime général,
- ▶ Éducation Nationale,
- ▶ Médecins du Travail,
- ▶ Syndicats Professionnels et Patronaux,
- ▶ etc.

## Bilan des demandes satisfaites par catégorie d'utilisateurs

Ingénieurs-conseils - contrôleurs de sécurité et para-techniciens	366
Régime général - Entreprises, Chambres des Métiers, Chambres de Commerce, EDF-GDF, etc.	1 344
Médecine du Travail	222
Éducation Nationale - Université	139
Régime agricole	7
Régime spécial - Collectivités locales et territoriales, armée, fonctionnaires, D.D.E., SNCF, etc.	109
Hors circonscription	44
Divers (particuliers et autres)	56
Formation SST - PRAP	90
<b>TOTAL</b>	<b>2 377</b>

## Prêts vidéo

Nombre de prêts	153
Nombre de spectateurs	2 398



Page précédente

## Chiffres clés 2014

-10 %

► **Le Centre d'Information des Risques Professionnels** a vu son activité de demande de documentation diminuer sensiblement par rapport à l'année précédente.

10 794 affiches  
34 624 brochures

► **les nouvelles orientations** de la branche Assurance risques professionnels influent sur la quantité de supports distribués.

97,31 %

► **des demandes ont été satisfaites** en moins de 4 jours.

en 2014  
211  
recherches

en 2013  
218  
recherches

► **les recherches documentaires se sont, quant à elles, maintenues.**

De nouveaux modes de consultation de fichiers multimédia ont des conséquences sur les prêts de vidéos qui sont en baisse. Les entreprises se dirigent de plus en plus vers les chaînes d'information spécialisées consultables via Youtube : **lancement de la chaîne INRSFrance.**

### Tableau des principales thématiques ayant fait l'objet de recherches

	Thèmes	Nombre de demandes	% de demandes
1	Évaluation des risques	20	9 %
2	Formation à la sécurité	17	8 %
3	CMR	15	7 %
4	Mesures générales de prévention	14	6 %
5	TMS	11	5 %
6	Aération/ventilation	10	5 %



Page suivante 

## Faits Marquants 2014

### Intranet /alimentation d'un espace métier

Le CIRP a poursuivi les réunions pour finaliser l'espace métier. Les documentalistes ont été formées à son utilisation et ont formé à leur tour les contributeurs. Le CIRP a procédé à la montée en charge de son contenu et assure depuis son **ouverture le 15 octobre 2014**, une grande partie de la mise à jour.

### TMS Pro : intégration du projet

- ▶ **Création d'un tutoriel** - repris par plusieurs Carsat - pour l'étape zéro.
- ▶ **Formation des techniciens** à l'utilisation de l'outil.
- ▶ **Accompagnement des techniciens** en entreprise.
- ▶ **Contrôle de la validité des informations** avant transmission aux techniciens.
- ▶ **Phoning** auprès d'une soixantaine d'entreprises.
- ▶ **Assistance en ligne.**
- ▶ **Participation aux matinales TMS Pro** et présentation du tutoriel.

### Mise à jour de documents avec nouvelle charte graphique

- ▶ **24 fiches de prévention.**
- ▶ **Le dépliant sur les pressings.**
- ▶ **Le contrat de prévention.**
- ▶ **La NPP04 sur le compte-rendu d'accident du travail** - document pouvant désormais être complété en ligne.

### Fiches bibliographiques nouvellement créées

- ▶ **Fiche « maçon » - accompagnement de l'action TPE.**
- ▶ **Fiche « réparation automobile » - accompagnement « synergie auto ».**
- ▶ **Fiche « Service à la personne ».**
- ▶ **Fiche « Guides pratiques de prévention ».**

### @ctuPrev'

Le CIRP a été formé à l'utilisation du blog lui permettant de construire de manière autonome la newsletter @ctu Prev'.

### Manifestations : participation à plusieurs évènements

- ▶ **4 Matinales TMS Pro.**
- ▶ **2 Petits déjeuners de la prévention** sur la collision engins/piétons.
- ▶ **La journée nationale de l'audition à Limoges et à Angoulême.**
- ▶ **Présentation de l'offre de services du CIRP** à la journée de formation des nouveaux membres de CTR.



## Perspectives 2015

### ▶ Travaux réalisés en collaboration avec la communication :

- @ctu Prev' :
  - « Relookage » d'@ctu Prev',
  - **Promotion d'@ctu Prev'** : réalisation d'un flyer,
  - **Nouveau produit** : Info flash @ctu Prev' - parution exceptionnelle annonçant la sortie d'un texte ou un évènement ou une documentation attendus depuis longtemps. Cible : les lecteurs d'@ctu Prev'.

- refonte de la plaquette du service,
- marque page Promotion Formation,
- marque page acronymes,
- flyer d'informations sur les manifestations prévues sur les 6 prochains mois.

### ▶ Action vers les lycées professionnels et les CFA :

- envoi du flyer proposant une présentation des dispositifs « synergie » ainsi qu'une offre du CIRP aux lycées professionnels et aux CFA,
- visite de deux établissements intéressés par notre prestation en 2015.

### ▶ TMS Pro :

- préparation du tutoriel pour les étapes 1 et 2.

### ▶ Fiches biblio :

- ajout complémentaire à la collection des fiches biblio existantes de deux autres fiches sur les sujets : nanomatériaux et pénibilité.



# Réaliser les mesures physiques en entreprises

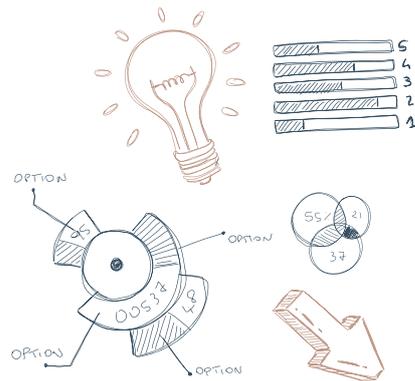
## Groupes de Travail

L'année 2014 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation du travail collectif au sein de la Branche AT/MP qui vise à la fois à consolider la coopération intra-réseau et à optimiser l'organisation et le suivi du travail collectif. Dans ce nouveau cadre, le CIMP a participé aux groupes de travail nationaux suivants :

- bruit,
- champ électromagnétique,
- CMP,
- fumées de soudage,
- glissance des sols,
- guide de ventilation,
- rayonnement ionisant,

- rayonnement non ionisant,
- rayonnement optique artificiel - ROA,
- thermique,
- vibrations

Ces groupes de travail, pilotés par l'INRS, permettent l'élaboration de positions institutionnelles, la rédaction de documents techniques guides, notes techniques, aides à la rédaction de cahiers des charges, dossiers WEB, etc. faisant référence dans le domaine de la prévention des nuisances physiques, et la capitalisation des données des CMP.



## Conférences

Le CIMP a piloté et/ou animé plusieurs conférences :

- ▶ Conférences dans les établissements de l'Education Nationale
- ▶ licences professionnelles de l'IUT du Limousin « L'exposition professionnelle aux rayonnements électromagnétiques »,
- ▶ licence électroacoustique de l'IUT d'Angoulême « Le bruit au travail ».
- Conférence « *Bruit au travail* » lors de la Journée Nationale de l'Audition.
- Formation sur les rayonnements en direction des membres des Comités Techniques Régionaux.
- Sensibilisation des animateurs sécurité du Poitou-Charentes sur les principes de ventilation.

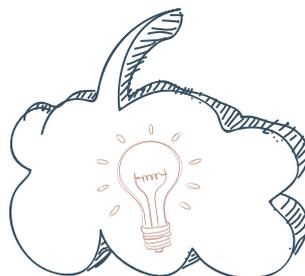
## Chiffres clés 2014

### Volume d'activité

Au total le CIMP a réalisé **202 prestations de nuisances physiques**, réparties dans les régions Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine.

	Centre-Ouest	Aquitaine	Total
Ventilation	40	35	<b>75</b>
Acoustique	23	29	<b>52</b>
Éclairage	9	10	<b>19</b>
Rayonnements non ionisants	9	12	<b>21</b>
Vibrations	7	10	<b>17</b>
Ambiance thermique	1	13	<b>14</b>
Glissance	3	1	<b>4</b>
<b>Total des prestations</b>	<b>92</b>	<b>110</b>	<b>202</b>

Les interventions relatives à la ventilation sont majoritaires.



Page suivante 

## Faits Marquants 2014

► En plus de sa mission principale de conseiller les entreprises du Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine dans la réduction, voire la suppression, des risques liés aux nuisances physiques, le Centre Interrégional de Mesures Physiques - CIMP - pilote des actions ou assiste les services prévention des Carsat Centre Ouest et Aquitaine dans la mise en œuvre d'actions nationales ou régionales.

► En 2014, le CIMP a connu une année de changements qui ont porté sur :

- l'organisation avec l'arrivée d'un nouveau Chef de Centre en septembre,
- une implication plus forte du CIMP dans les priorités définies par la nouvelle COG et les nouveaux CPG.

► Dans ce cadre, le CIMP a apporté son concours aux actions menées par le service prévention sur le thème de la réduction de l'exposition des salariés aux fumées de soudage, classées cancérigènes, jugée prioritaire au niveau national et régional - formation, mesurage, participation aux travaux du réseau.

Pour un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens - CPOM - dans la région Aquitaine, le CIMP est intervenu au sujet des champs électromagnétiques auprès des Médecins du Travail et IPRP de l'AH1 33 - Service de Santé au Travail.

► Le Centre a aussi poursuivi sa participation à la campagne nationale « vibrations main-bras » dont le but est de concevoir un outil permettant à l'employeur d'évaluer le niveau d'exposition aux vibrations des salariés, sans mesurage.



## Perspectives 2015

L'année 2014 ayant été riche en changements, l'année 2015 sera pour le CIMP une année de consolidation. Il s'agira de pérenniser la participation du CIMP aux Groupes de Travail nationaux mais aussi aux nouvelles plénières qui y sont associées. Dans ce cadre, le Centre participera à la finalisation de la campagne nationale « vibrations main-bras ». Il collaborera aussi au déploiement de la base de données COLPHY dont le but est de recueillir l'ensemble des données physiques mesurées par les Centres de Mesure.

Il poursuivra son implication forte sur les actions nationales et régionales mises en évidence par la COG et les CPG - ceci à travers des actions menées sur les thèmes « fumées de soudage », « styrène », « captage des polluants » afin d'aider au mieux les services prévention auxquels il apporte son concours.

### Actions régionales

► Interventions en formation initiale sur les thèmes gérés par le CIMP en licence électro-acoustique de l'IUT d'Angoulême et licence professionnelle de l'IUT du Limousin.

Proche des institutions de formation, le centre va accueillir pendant 11 semaines un stagiaire de l'IUT d'Angoulême - Licence électroacoustique et acoustique environnementale.

### Communication

► Pilotage d'une Journée Nationale de l'Audition Limoges  
Partenaires : Université de Limoges, IUT du Limousin, Service de santé au Travail du Limousin, Mairie de Limoges, CHU, ARS, etc.

### Presse

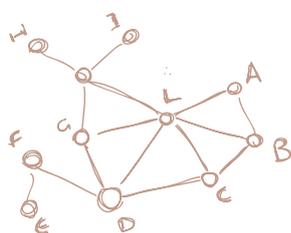
► Participation à la rédaction d'un article dans la revue « Travail et Sécurité » sur le thème de l'impact des champs électromagnétiques sur la santé et la sécurité des salariés.

### Présentations

► Participation au Colloque national sur les rayonnements électromagnétiques : « Le soudage haute fréquence ».

### Présentation lors de la plénière Chimie 2

► « De l'opportunité de l'utilisation des cyclones pour les problématiques liées aux poussières de bois ».



Page précédente

# Infos utiles



Page  
suivante 

# Coordonnées Préventeurs



## Vienne 86

**Lydia COUËDEL**  
Ingénieur Conseil  
lydia.couedel@carsat-centreouest.fr  
**05 55 45 37 92**

**Mickaël REMONDIÈRE**  
Contrôleur - Poitiers  
mickael.remondier@carsat-centreouest.fr  
**05 55 45 37 92**

**Guillaume GARBAY**  
Contrôleur - Poitiers  
guillaume.garbay@carsat-centreouest.fr  
**05 55 45 37 92**

## Charente - 16

**Hugues FIEVRE**  
Ingénieur Conseil  
huges.fievre@carsat-centreouest.fr  
**05 55 45 39 18**

**Jean Sébastien BEJARD**  
Contrôleur - Angoulême  
jean-sebastien.bejard@carsat-centreouest.fr  
**05 55 45 39 18**

**Armel SARRY**  
Contrôleur - Angoulême  
armel.sarry@carsat-centreouest.fr  
**05 55 45 39 18**

## Charente-Maritime - 17

**Jean-Marie LAGRANGE**  
Ingénieur Conseil  
jean-marie.lagrange@carsat-centreouest.fr  
**05 55 45 39 18**

**Franck HAMELIN**  
Contrôleur - La Rochelle  
franck.hamelin@carsat-centreouest.fr  
**05 55 45 39 18**

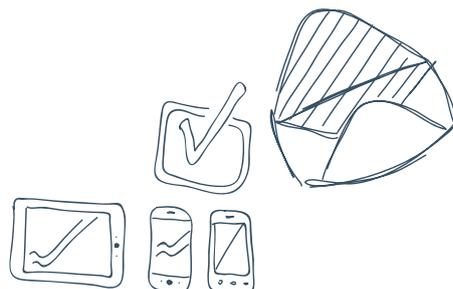
**Stéphanie ALLAIN**  
Contrôleur - La Rochelle  
stephanie.allain@carsat-centreouest.fr  
**05 55 45 39 18**

**Dominique PECOURT**  
Contrôleur - Saintes  
dominique.pecourt@carsat-centreouest.fr  
**05 55 45 39 18**

**Pierre FEL**  
Ingénieur Conseil  
pierre.fel@carsat-centreouest.fr  
**05 55 45 37 92**

**Johann SPITZ**  
Contrôleur - Niort  
johann.spitz@carsat-centreouest.fr  
**05 55 45 37 92**

## Deux-Sèvres - 79



## Limousin Sud - 87

### Christophe GOUX

Ingénieur Conseil

christophe.goux@carsat-centreouest.fr

05 55 45 37 91

### Catherine MALICHIER

Contrôleur - Limoges

catherine.malichier@carsat-centreouest.fr

05 55 45 37 91

### Jean-Paul NEUVIAL

Contrôleur - Limoges

jean-paul.neuvial-hanry@carsat-centreouest.fr

05 55 45 37 91

### Alain SARRADE

Contrôleur - Limoges

alain.sarrade@carsat-centreouest.fr

05 55 45 37 91

### François DE BOISREDON

Ingénieur Conseil

francois.alefsen-de-boisredon@carsat-centreouest.fr

05 55 45 37 91

### Karine BLANZAT

Contrôleur - Limoges

karine.blanzat@carsat-centreouest.fr

05 55 45 37 91

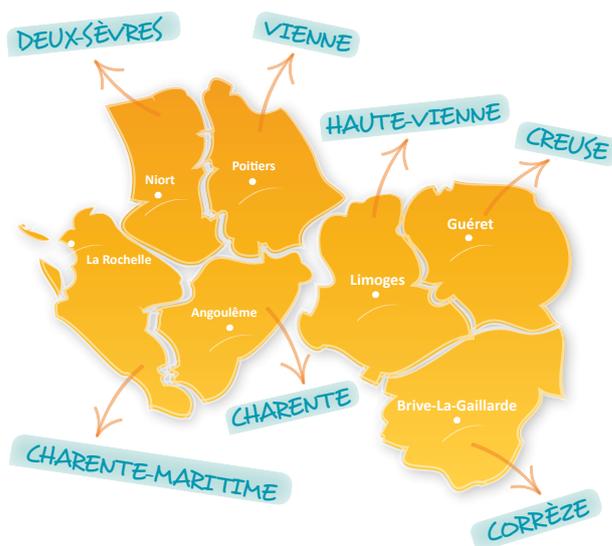
### Lionel GIRARDEAU

Contrôleur - Limoges

lionel.girardeau@carsat-centreouest.fr

05 55 45 37 91

## Limousin Nord - 87



## Secteur BTP

### Bernard CASSAGNES

Ingénieur Conseil

bernard.cassagnes@carsat-centreouest.fr

05 55 45 37 91

### Serge RUFFINI

Contrôleur - Limoges

serge.ruffini@carsat-centreouest.fr

05 55 45 37 91



Page   
suivante

# 3CTACA

Certificat de Compétence  
à la Conduite des  
Transpalettes Automoteurs  
à Conducteur  
Accompagnant

# U

## UNICEM

Union Nationale des Industries  
de Carrières et Matériaux de Construction

## URSSAF

Union de Recouvrement  
des cotisations  
de Sécurité Sociale  
et d'Allocations Familiales

# T

## TPE

Très Petites Entreprises

## TMS

Troubles  
Musculo-Squelettiques

## ROA

Rayonnement  
Optique Artificiel

## RNI

Rayonnement  
Non Ionisant

## RPS

Risques  
psycho-sociaux



*Page  
précédente*

**AHI 33**  
Service de Santé au Travail  
BORDEAUX

**AIST**  
Association Interprofessionnelle  
pour la Santé au Travail

**ARACT**  
Action Régionale pour l'Amélioration  
des Conditions de Travail

**ARP**  
Assurance des Risques Professionnels

**ARS**  
Agence régionale de santé

**AT/MP**  
Accidents de Travail /  
Maladies Professionnelles

# A

# S

## SGE

Système Informatique de Gestion des  
Employeurs tarification prévention

## SIST

Services Interentreprises  
de Santé au Travail

## SISTA

Services Interentreprises  
de Santé au Travail d'Angoulême

## SST

Service de Santé au Travail

# P

## PDIE

Plan de Déplacement Interentreprises

## PNAC

Programme National  
d'Actions Coordonnées

## PRAP

Prévention des risques  
liés à l'activité physique

## PRST

Plan Régional de Santé au Travail

# a

**OF**  
Organisme de Formation

**OPPBTP**  
Organisme Professionnel  
de Prévention du Bâtiment  
et des Travaux Publics

# m

**MME**  
Matinale Maintien  
dans l'Emploi

**MSA**  
Mutuelle Sociale Agricole

# b

**BTP**  
Bâtiment Travaux Publics



**Carsat**

Caisse d'Assurance Retraite  
et de Santé au Travail

**CDG**

Centre de Gestion

**CFE**

Centre de formalités des Entre-  
prises

**CHSCT**

Comité d'Hygiène, de Sécurité  
et des Conditions de Travail

**CIMP**

Centre Interrégional  
de Mesures Physiques

**CIRP**

Centre d'Information  
sur les Risques Professionnels

**CMR**

Cancérogène Mutagène  
ou Reprotoxique

**CNITAAT**

Cour Nationale de l'Incapacité  
et de la Tarification  
de l'Assurance des Accidents du Travail

**CNPE**

Centre Nucléaire  
de Production d'Electricité

**COG**

Convention d'Objectifs et de Gestion

**COFIL**

Comité de Pilotage

**CPAM**

Caisse Primaire  
d'Assurance Maladie

**CPOM**

Contrat Pluriannuel d'Objectifs  
et de Moyens

**CPG**

Contrat Pluriannuel de Gestion

**GRAMIF**

Caisse Régionale  
d'Assurance Maladie d'Ile-de-France

**CTR**

Comités Techniques Régionaux

**CTS**

Comité Technique Spécialisé

**DADS**

Déclaration Annuelle de Données Sociales

**DAT**

Déclaration Accident du Travail

**DIMST**

Direction de l'Inspection Médicale  
et de la Sécurité au Travail

**DIRECCTE**

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

**DRIRE**

Direction Régionale de l'Industrie,  
de la Recherche et de l'Environnement

**DRP**

Direction des Risques Professionnels

**DUT**

Diplôme Universitaire  
de Technologie

d

f

**FNATH**

Fédération Nationale  
des Accidentés  
du Travail  
et des Handicapés

E

**EIGSI**

École d'Ingénieurs en Génie  
des Systèmes Industriels

**ERSM**

Échelon Régional du Service Médical

**ETT**

Entreprise de Travail Temporaire

**EU**

Entreprise Utilisatrice

**EUROGIP**

Groupement d'Intérêt Public constitué  
par la CNAMTS et l'INRS

**EVE**

Espace Virtuel Entreprise

H

**HAP**

Hydrocarbures  
Aromatiques  
Polycycliques

E

**INRS**

Institut National  
de Recherche et de Sécurité

**IPRP**

Intervenant Prévention des Risques  
Professionnels

**ISST**

Institut de Santé Sécurité au Travail

**IUT**

Institut Universitaire de Technologie



Page  
suivante 

## Suivez nos actus sur



<http://www.facebook.com/retraiteanteau travailcentreouest>



<http://twitter.com/CarsatCO>

## Rendez-vous sur



Puis tapez « *Retraite Sécu* »

# Assurance des Risques Professionnels



SITES D'INFORMATION :  
[eve.carsat-centreouest.fr](http://eve.carsat-centreouest.fr)  
[risquesprofessionnels.ameli.fr](http://risquesprofessionnels.ameli.fr)  
[net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr)  
[preventionpenibilite.fr](http://preventionpenibilite.fr) ou appeler le **3682**

NUMÉRO UNIQUE :  
**0 821 108 711\***

INFORMATION TARIFICATION ET PRÉVENTION :  
[arp@carsat-centreouest.fr](mailto:arp@carsat-centreouest.fr)



INFORMATION RETRAITE :  
[conseil.entreprise@carsat-centreouest.fr](mailto:conseil.entreprise@carsat-centreouest.fr)



DOCUMENTATION TECHNIQUE :  
[cirp@carsat-centreouest.fr](mailto:cirp@carsat-centreouest.fr)

\*0,09 € TTC/mn

## Assurance Risques Professionnels

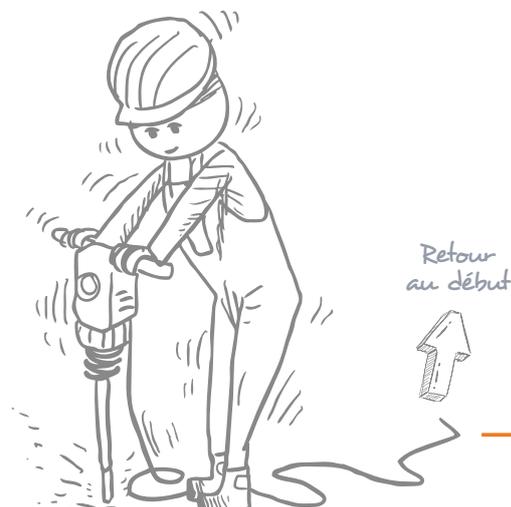
Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail  
37, avenue du Président René Coty - 87048 LIMOGES CEDEX  
e-mail / [cirp@carsat-centreouest.fr](mailto:cirp@carsat-centreouest.fr)  
Téléphone / 05 55 45 39 04  
Fax / 05 55 45 71 45

Page  
précédente





Pour en savoir plus rendez-vous sur :  
[eve.carsat-centreouest.fr](http://eve.carsat-centreouest.fr)



Retour  
au début

